



COMMISSION DES COUPES SENIORS



Réunion du : 19 mars 2025

Président : M. Daniel SION

Présents : Mme Caroline PLET.
MM Jean-Luc BERNARD, Éric CHAPPE, Gérard COFFRE, Gilbert COPPIN,
Dominique GEENS, Jean Marie HUYS, Richard RATAJCZAK, André SOJKA.

Excusée : Mme Micheline GOLAWSKI.

FEMININES

Coupe ARTOIS Challenge Evelyne BAUDUIN.

- Sont qualifiées pour les ¼ Finale les équipes suivantes :

Niveau R2 : US BIACHE - FC DAINVILLE - FCF HENIN (b) - US NOYELLES/LENS.

Niveau Inter Dist 1 : US VERMELLES.

Niveau Inter Dist 2 : US CHT AVION - UC DIVION - FC LA ROUPIE.

Coupe ARTOIS à 8.

- Sont qualifiées pour les ¼ Finale les équipes suivantes :

ESP. CALONNE LIEVIN - US RUCH CARVIN - US GRENAY - CS HABARCQ - RC LABOURSE - US
LESTREM - FC SERVINS - US ST POL/TERNOISE.

FUTSAL

Coupe ARTOIS FUTSAL.

- Sont qualifiées pour les ¼ Finale les équipes suivantes :

Niveau R2 : FC DOORGES - AS LA BASSEE FUTSAL(b).

Niveau D1 : FC BARLIN (b) - GRENAY FUTSAL - PONT VENDIN FUTSAL.

Niveau D2 : BEUVRY TIGERS - NOEUX FUTSAL - VERQUIGNEUL ELITE

Coupe Alain VERDURE.

- Sont qualifiées pour les ¼ Finale les équipes suivantes :

Niveau D2 : Ent ARRAS/DUISANS (b) - FESTUBERT MELTING (b) - GRENAY FUTSAL (b) - AS LA BASSEE
FUTSAL (c) - PONT à VENDIN (b) - ST VENANT FUTSAL.

VETERANS

Coupe ARTOIS VETERANS à 11

- Sont qualifiées pour les ¼ Finale les équipes suivantes :

STADE BETHUNE - US BEUVRY - FC CHARCOT BULLY - US RUCH CARVIN - US GONNEHEM - STADE HENIN - FC MONTIGNY - SC ST NICOLAS.

Coupe ARTOIS VETERANS à 8

Homologation du Tour d'Ajustement

- Dimanche 9 mars 2025

Une rencontre programmée - 1 rencontre jouée.

- Sont qualifiées pour les ¼ Finale les équipes suivantes :

ES ALLOUAGNE - ES BULLY - O BURBURE - US GONNEHEM - AG GRENNAY - ES ST LAURENT - USSM LOOS - RC KENNEDY VAUDRICOURT.

Coupe Léonce LOYEZ

Homologation du 3ème Tour :

- Samedi 8 mars 2025

1 rencontre programmée - 1 rencontre jouée.

- Dimanche 9 mars 2025 (heure championnat).

5 rencontres programmées, 5 rencontres jouées, 1 exempt.

Elaboration du Tour d'Ajustement

- Dimanche 30 mars 2025 (heure championnat)

2 rencontres programmées :

US CROISILLES / ESP CAL LIEVIN.

US ROUVROY / AFC LIBERCOURT.

- Sont qualifiées pour les ¼ Finale les équipes suivantes :

US CHT AVION - US BIACHE - US BILLY BERCLAU - CS HABARCQ - FC HINGES - USA LIEVIN

Plus les deux vainqueurs des rencontres du 30 mars

SENIORS

Coupe ARTOIS Challenge Yves St AUBIN

Homologation du 4ème Tour de la Coupe ARTOIS Challenge Yves St AUBIN

- Match du 9 mars 2025

4 rencontres programmées - 4 rencontres jouées

- Les rencontres reportées du 4ème Tour de la Coupe ARTOIS Challenge Yves St AUBIN

Se joueront le 30 mars 2025.

FC LILLERS / AS BREBIERES

AS NEUVIREUIL / USO BRUAY

Homologation du 5ème Tour de la Coupe ARTOIS Challenge Yves St AUBIN

- Match du 9 mars 2025

7 rencontres programmées, 6 rencontres jouées, 1 rencontre reportée le 3 avril 2025.

- La rencontre reportée du 5ème Tour de la Coupe ARTOIS Challenge Yves St AUBIN se jouera le 3 avril 2025.

USO MEURCHIN / ES BULLY les MINES B.

Elaboration des 8ème de Finale de la Coupe ARTOIS Challenge Yves St AUBIN

- A ce jour sont qualifiées :

Niveau R3 : US COURCELLES - SC ST NICOLAS - US VERMELLES

Niveau D1 : STADE BETHUNE - O. HENIN.

Niveau D2: OF ARRAS, -Car BILLY MONTIGNY (b) - STADE HENIN.

Niveau D3 :AS COURRIERES.

Niveau D4 :AS AUCHY-MINES.

Plus les 2 vainqueurs des matchs reportés du 4ème tour au 30 mars 2025.

Plus le vainqueur du match reporté du 5ème tour au 03 avril 2025.

Soit 13 équipes.

- 5 matchs programmés, 3 exempts le 30 mars 2025 à 15 heures.

Coupe François PLATEAU

Homologation du 5ème Tour de la Coupe François PLATEAU.

- Match du 9 mars 2025

6 matchs programmés - 6 rencontres jouées - 1 rencontre arrêtée - 1 exempt.

- Discipline :

Rencontre arrêtée, la commission des coupes est en attente de la décision de la commission de discipline.

Elaboration des 8ème de Finale de la Coupe François PLATEAU.

- Les équipes suivantes étant encore qualifiées en Coupe d'ARTOIS Challenge Yves St AUBIN lors du tirage au sort des 1/8 finale de la Coupe François PLATEAU ne peut plus prendre part à la compétition, (Article 4 - particularité 9) leurs frais d'engagement seront remboursés.

R3 : AS BREBIERES - US COURCELLES - FC LILLERS.

D1: STADE BETHUNE (b) - O HENIN .

D2: OF ARRAS - Car BILLY MONTIGNY (b) - STADE HENIN.

D3 : AS COURRIERES.

- A ce jour sont qualifiées :

R3 : FC CALONNE F6 - Esp CALONNE LIEVIN.

D1 : US ANNEZIN - UAS HARNES - FC LA COUTURE - ES LABEUVRIERE - RC LABOURSE

D2 : ES ANZIN (b) - US BEUVRY - US BILLY BERCLAU - ES LAVENTIE - AS LOISON - AS MAROEUIL.

D3 : FC ANNAY.

Plus le vainqueur du match arrêté. US PAS en ARTOIS / AFCLL BETHUNE.

Soit 15 équipes de qualifiées pour les 8ème de finale.

- 7 matchs programmés, 1 exempt le 30 mars 2025 à 15 heures.

Coupe Didier DEMANDRILLE

Homologation des 8ème de Finale

- 6 matchs programmés, 6 matchs joués 2 exempts.

- Sont qualifiées pour les ¼ Finale les équipes suivantes :

Niveau D4 : ES DOUVRIIN - Esp CALONNE LIEVIN (b) - US NOYELLES sous LENS (c)

Niveau D5 : FC ESTEVELLES - FC LA BASSEE - ES LAVENTIE (b) - US ROUVROY (b) - FC SERVINS.

Coupe Louis LETEVE

Homologation des 8ème de Finale

- 8 matchs programmés, 8 matchs joués.

- Sont qualifiées pour les ¼ Finale les équipes suivantes :

Niveau D4 : SCF ACHICOURT - AJ ARTOIS - AS BAPAUME - FC BEAUMONT - AS FREVENT.

Niveau D6 : AS PTT ARRAS - US MONDICOURT - SC ST NICOLAS (c).

Coupe Jean-Louis MALLEZ

- Sont qualifiées pour les ¼ Finale les équipes suivantes :

Niveau D4 : US ANNEZIN (b) - FC HINGES - FC LA COUTURE (b) - US LAPUGNOY - FC LILLERS (b) - US ST POL (c) -

Niveau D5 : AFCLL BETHUNE (c) - CS PERNES.

Coupe Lucas CICA

Homologation des 8ème de Finale

- 1 rencontre programmée, 1 rencontre jouée.

- Sont qualifiées pour les ¼ Finale les équipes suivantes :

Niveau D5 : AS BEAURAINS (b) - US HOUDAIN (b).

Niveau D6 : AS CAUCHY (b) - AS FREVENT (b) - FCE LA BASSEE (b) - ES LAVENTIE (c) - AFC LIBERCOURT (b).

Niveau D7 : FC ESTEVELLES (b).

COUPE TERNOIS

- A ce jour les équipes suivantes sont engagées :

D4 : FC ATREBATE - US BOUBERS - ES FICHEUX - US ST POL (c).

D5 : CS HABARCQ (c) - FC HEUCHIN LISBOURG - US MONCHY au BOIS (b) - CS PERNES - AS TINCQUIZEL (b).

D6 : RC BOURS - US MONDICOURT - AS VALLEE de la TERNOISE (b).

D7 : AS BONNIERES - O LA COMTE - US RIVIERE - FC VALHUON.

Sont engagés 16 équipes.

Calendrier prévisionnel

8ème de Finale le 21 avril 2025

1/4 de Finale le 1er mai 2025

1/2 de Finale le 29 mai 2025

Elaboration des 8ème de Finale de la Coupe du TERNOIS.

- Les équipes de l'US MONDICOURT et US ST POL sur TERNOISE suivantes étant encore qualifié en Coupe Louis LETEVE ou Jean-Louis MALLEZ lors du tirage au sort des 1/8 finale de la Coupe du TERNOIS ne peuvent plus prendre part à la compétition, (Art4 particularité 9) leurs frais d'engagement seront remboursés.

- L'équipe du CS PERNES étant encore qualifié en Coupe Jean-Louis MALLEZ lors du tirage au sort des 1/8 finale de la Coupe du TERNOIS ne peut pas prendre part à la compétition, elle est remplacée par son équipe B (Art4 particularité 10).

- Les 8ème de Finale se joueront le 21 avril 2025 à 15 heures

Match 1: US RIVIERE / US MONCHY au BOIS (b)

Match 2: O LA COMTE / FC ATREBATE

Match 3: AS BONNIERES / AS TINCQUIZEL (b)

Match 4: FC VALHUON / ES FICHEUX

Match 5: CS HABARCQ (b) / US BOUBERS

Match 6 : AS VALLEE de la TERNOISE (b) / FC HEUCHIN LISBOURG

Match 7: EXEMPT / CS PERNES (b)

Match 8: RC BOURS / EXEMPT

- Les ¼ de Finale se joueront le 1er mai 2025 à 15 heures

Match A: Vainqueur Match 2 / CS PERNES (b)

Match B : Vainqueur Match 4 / RC BOURS

Match C : Vainqueur Match 3 / Vainqueur Match 6

Match D : Vainqueur Match 5 / Vainqueur Match 1

- Les 1/2 Finale se joueront le 29 mai 2025 à 15 heures

Vainqueur Match C / Vainqueur Match B

Vainqueur Match D / Vainqueur Match A

RAPPEL REGLEMENT CONCERNANT LES COUPES :

- La commission des coupes rappelle que l'article 7.6 du règlement des coupes détermine le vainqueur en cas de rencontres se terminant par un score nul à l'issue du temps réglementaire. Le vainqueur étant désigné par l'épreuve des tirs au but quel que soit le niveau des équipes en présence.

Pour les SENIORS et FEMININES à 11

- Le vainqueur sera désigné par l'épreuve des tirs au but, en commençant par cinq tirs par équipe, puis élimination directe à tirs égaux.

Pour les VETERANS à 8 et FEMININES à 8

- Le vainqueur sera désigné par l'épreuve des tirs au but, en commençant par trois tirs par équipe, puis élimination directe à tirs égaux.

Pour le FUTSAL

- Il sera disputé une prolongation de deux fois cinq minutes, en cas de nouvelle égalité le vainqueur sera désigné par l'épreuve des tirs au but quel que soit le niveau des équipes.

Changement de date ou d'horaire

- La commission rappelle que toute demande de dérogation pour changement de dates ou d'horaire doit être fait suivant l'article 92 des Règlements Généraux du District.

Signature FMI

IMPORTANT de vérifier le résultat et les faits de match sur la FMI ou FEUILLE de MATCH PAPIER en cas de problème sur la FMI avant de signer celle-ci après match, afin d'éviter à la commission de devoir reprogrammer des matchs après tirage du tour suivant pour cause de mauvaise inscription du résultat.

Saisie des résultats

Il est rappelé qu'en application de l'article 179 des Règlements Généraux, les FMI doivent être transmises au plus tard le jour du match à 22 heures, si utilisation d'une feuille de match papier et annexe celles-ci doivent être scannées au District pour le lendemain de la rencontre au plus tard pour 12 heures.

Les présentes décisions sont susceptibles d'appel devant la Commission d'Appel du District, l'appel devant être adressé à l'intention de la commission d'appel des litiges administratifs et sportifs au secrétariat du District (SECRETARIAT@ARTOIS.FFF.FR) dans un délai de 2 jours à compter de la notification officielle ou de la publication de la décision contestée accompagné des frais de dossier de 110 euros (article 152 des Règlements Généraux du District Artois).

Le Président de la commission
Daniel SION.